



CYCLE :

Partiellement à distance

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

Formation en ligne avec regroupements
présentiels
Compatible avec une activité
professionnelle



MASTER 2 MENTION DROIT
DE LA SANTÉ

**Expertise de justice,
Professionnels de santé**

EN PARTENARIAT AVEC :





Objectifs

Le Master 2 Droit de la santé, parcours «Expertise de justice, Professionnels de santé» prépare les professionnels de santé à l'expertise du dommage corporel judiciaire et/ou amiable. Il offre une **formation de spécialité** relative à la conduite et à la réalisation d'une expertise en matière de dommage corporel.

La perspective est triple: renforcer les dossiers de candidature soit, à l'inscription en tant qu'expert judiciaire auprès des cours d'appel, soit en tant qu'expert auprès des compagnies d'assurance; enfin, il a vocation à permettre aux professionnels de santé d'accompagner leurs propres patients en qualité d'expert de partie.

La formation est à la fois résolument interdisciplinaire et directement en phase avec le terrain (interventions de professionnels, études de dossiers de dommage corporel ou encore, par exemple, réalisation collective d'une expertise tout au long de la formation), afin d'appréhender toutes les dimensions du secteur expertal.

DIPLÔME DÉLIVRÉ :

Master (niveau 7)
RNCP 38194

DURÉE :

10 mois - Octobre à Juillet
6 regroupements obligatoires

VOLUME HORAIRE :

376h - examens inclus
117,5h en présentiel - 250h en distanciel
8,5h d'examens

Critères d'admission

Publics visés et conditions préalables à la candidature

Professionnels de santé (niveau 6).
Validation des Acquis Professionnels.

Sélection des candidats

L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature.

Minimum **15 stagiaires** accueillis sur le parcours.

Maximum **30 stagiaires** accueillis sur le parcours.

Contrôle des connaissances :

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

Le contrôle des connaissances s'opère sous différentes formes :

- Des épreuves en présentiel sont organisées en fin de période: examens écrits, soutenance d'une expertise collective.
- Un contrôle continu: QCM, cas pratiques, participation aux activités à distance...

Programme

UE 1 - Méthodologie Scientifique et Juridique

Blocs de compétences 01, 07 et 08 13,5h en présentiel / 14,5h en distanciel

Formation à la recherche juridique
Méthodologie de recherche scientifique
Les fondamentaux de la recherche scientifique

UE 2 - Introduction au droit de la santé

Blocs de compétences 02, 06, 07 et 09 6,5h en présentiel / 74h en distanciel

Le système de santé
Introduction au droit des établissements médicaux sociaux
Le droit de la protection sociale
Le droit de la relation de soin
Droit des contrats médicaux et gestion des établissements de santé privés

UE 3 - Régimes d'indemnisation

Blocs de compétences 02 et 10 22,5h en présentiel / 66h en distanciel

Responsabilité du fait de l'activité médicale et système d'indemnisation
Responsabilité civile et systèmes d'indemnisation
Assurances et indemnisation

UE 4 - Cadre scientifique et juridique de l'expertise

Blocs de compétences 03 et 05 12h en présentiel / 15h en distanciel

Le cadre juridique de l'expertise devant le pôle social
Méthodologie et validation scientifique
Analyse et compréhension des décisions de justice

UE 5 - Mise en pratique de l'expertise

Blocs de compétences 04 et 10 18,5h en présentiel / 28h en distanciel

Méthodologie de l'expertise
Schéma directeur d'une expertise
Cas pratique : réalisation d'une expertise - cadre général

Cas pratique : réalisation d'une expertise - suivi des expertises collectives : 1 choix parmi les 5 options de spécialité parmi:

Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 1
Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 2
Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 3
Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 4

UE 6 - Les différents acteurs et parcours de l'expertise

Blocs de compétences 05 et 10 15h en présentiel / 34,5h en distanciel

Organisation juridictionnelle et principes fondamentaux du procès
L'expert devant les juridictions administratives
L'expert devant les juridictions pénales
La transaction en dommage corporel : outils et principes
Le sapiteur, le collègue d'experts, la coexpertise - gestion des difficultés
Obligations déontologiques de l'expert

UE 7 - Détermination et évaluation des préjudices

Blocs de compétences 10 26,5h en présentiel / 18h en distanciel

Approche expertale responsabilité civile et indemnisation
Evaluation médicale du préjudice
Dommage corporel : mise en situation sur des cas pratiques
Outils spécifiques d'analyse du mouvement

Responsable pédagogique

Séverin JEAN, Professeur des universités, Université Toulouse Capitole

Équipe pédagogique

Enseignants-chercheurs (liste indicative) :

- Séverin JEAN (Maître de conférences) ;
- Jessica EYNARD (Maître de conférences) ;
- Sophie THERON (Professeur des universités)
- Isabelle POIROT-MAZERES (Professeure des Universités)
- Charles FROGER (Maîtresde conférences) ;
- Caroline BOUIX, (Maître de conférences) ;

Professionnels (liste indicative) :

- Guy CARDONA (Kinésithérapeute)
- Philippe ARMENGAUD,
- Marc DIARD,
- Patrick DUBRULLE et Sophie SCHRECK (Experts judiciaires près d'une cour d'appel)
- Michel GEDDA (Directeur de projet à la HAS)
- Lucie NADAL et Sabrina VIDAL (Avocates) ;
- Roland ROCTON (Kinésithérapeute et Expert judiciaire près de la Cour de cassation) ;
- Cyrille MATTIUZZO (Responsable des affaires juridiques à la clinique Pasteur) ;
- Romain SCABORO (avocat);
- Marie-Line SALVADOR, (avocat) ;
- Thierry DUVAL, (médecin expert judiciaire).

Détail des blocs de compétences

Bloc 01: Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

Bloc 02: Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

Bloc 03: Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert des connaissances

Bloc 04: Contribuer à la transformation en contexte professionnel

Bloc 05: Identifier le cadre normatif de la santé et des professions de santé

Bloc 06: Intégrer le droit des patients dans sa pratique professionnelle

Bloc 07: Contribuer à la gestion et l'organisation d'une stratégie et une gouvernance des structures de santé

Bloc 08: Promouvoir la qualité, la sécurité, le développement durable en santé

Bloc 09: Participer à la gestion des ressources humaines des structures de santé

Bloc 10: Gérer les contentieux de la santé

Les blocs de compétences peuvent être suivis indépendamment et financés par le CPF.

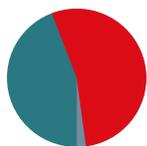
Tarifs à demander auprès de : dominique.zou@ut-capitole.fr

Organisation

Le cycle formation continue représente un volume horaire de 376 heures (examens inclus). La formation se déroule sur 10 mois, d'octobre (N) à juillet (N+1).

Afin de concilier vie professionnelle et formation, ce parcours s'appuie sur une organisation mixte :

 Volume horaire global :
376 heures
(examens inclus)



- 8,5 heures d'examens
- 250 heures en distanciel
- 117,5 heures en présentiel
6 regroupements

Méthodes et moyens pédagogiques :



Distanciel

Plate-forme pédagogique en ligne sur laquelle se trouvent des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.



Présentiel



Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, à Toulouse

Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Candidatures en ligne



eCandidatures

Vous devez constituer un dossier sur eCandidatures.

Renseignements sur les candidatures :

Par courriel : dominique.zou@ut-capitole.fr

Auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole :
Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1er étage)

Tarifs pour l'année universitaire 2025 - 2026



7500€ + droits d'inscription universitaire en vigueur.

Inscription au Master des titulaires des Diplômes d'Université «Expertise judiciaire, kinésithérapeute» ou «Expertise judiciaire, professionnels de santé» avec dispense d'enseignement : 3000 euros.

Formation éligible au Compte Personnel de Formation - CPF

Les blocs de compétences (voir programme) peuvent être suivis indépendamment et financés par le CPF.
Tarifs à demander auprès de dominique.zou@ut-capitole.fr

Document d'information non contractuel réalisé au 11/04/2025

CONTACT :

Dominique Zou - 05.67.73.27.69
dominique.zou@ut-capitole.fr
Bureau MQ 105
Site de la Manufacture des Tabacs

Université Toulouse Capitole - EEDU
2, rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse
Tél. : 05.67.73.27.69

